



Bourg-sous-La Roche



Forges



Jean-Yole



Liberté



Pyramides



Saint-André d'Ornay



Vallée Verte

La Roche-sur-Yon, le 07 mai 2018

Nos réf. :  
EC/SD/GRH-2018

## **OFFRE D'EMPLOI VOIE INTERNE – EXTERNE**

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.M.A.Q.Y.) recrute :  
Lieu de travail : Maison de Quartier du Bourg.

### **Directeur/trice des Projets de Quartier Comité d'Animation du Bourg**

**Contrat à Durée Indéterminée – Temps Plein.**

Classification au Groupe G - Coefficient 400  
de la Convention Collective Nationale de l'Animation

**SALAIRE BRUT MENSUEL de base : 2 456 €**

**Poste à pourvoir en Septembre 2018**

***Adresser lettre de candidature et CV à :***

Monsieur le Président

AMAQY. – Association des Maisons de Quartier Yonnaises  
113 bd Maréchal Leclerc  
85000 La Roche-sur-Yon

**Date limite de dépôt des candidatures : Jeudi 17 mai 2018 – 9h00**

## Fiche de poste

# Directeur/trice des projets de quartier

Le quartier du Bourg sous La Roche est placé au sud-est de la ville. Il s'étale en grande partie sur un territoire urbain dense mais aussi sur une étendue rurale, avec une population de plus de 10 000 habitants.

Sa partie urbaine est en plein développement et en pleine rénovation, sa partie rurale est très disséminée (80 villages). De nouveaux modes de vie s'organisent, une nouvelle forme de communication s'impose.

Le Projet d'Animation Globale et Sociale développé par le Comité d'Animation du Bourg, pose comme priorités :

- Une intervention sociale cohérente sur un territoire urbain et rural, respectueuse « du bien vivre dans un environnement durable »,
- Le développement d'actions vers la jeunesse et la famille tout en renforçant les liens intergénérationnels.

La présence d'associations sur le territoire est importante. Nombre d'entre elles adhèrent au projet du Comité d'Animation. Leur implication et leur engagement restent un axe fort à développer.

### Références hiérarchiques et fonctionnelles

#### Référence hiérarchique

Le/la directeur/trice des projets de quartier est un cadre autonome de l'AMAQY agissant par délégation, sous contrôle de la présidence de l'AMAQY et par délégation la direction générale de l'AMAQY sur l'ensemble du périmètre de sa maison de quartier de référence et de ses missions déléguées.

#### Autorité hiérarchique

Dans son champ de compétence particulier, défini ci-dessous, il/elle dispose d'une autorité hiérarchique sur le personnel de la maison de quartier qu'il/elle dirige et sur le personnel concerné par les missions déléguées, notamment en matière de formalisation et d'exécution des procédures relevant de son action.

Il/elle anime les équipes qu'il dirige et prévoit les adaptations quantitatives et qualitatives souhaitables à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées.

### **Liens fonctionnels**

Dans le cadre de son activité courante, le/la directeur/trice des projets de quartier est en relation avec : le président du Comité d'Animation, les autres directeurs de projets de l'AMAQY et l'équipe du Siège AMAQY. Il construit avec eux un mode de coopération et de coordination approprié. Il/elle les informe régulièrement de tous éléments les concernant et relevant de leur périmètre d'intervention.

Dans ce même objectif (coopération, coordination et mise en cohérence), le/la directeur/trice des projets de quartier participe à des groupes de travail fonctionnels et statutaires au sein de la maison de quartier et de l'AMAQY.

### **Périmètre de responsabilité et d'intervention**

#### **Périmètre de responsabilité**

Le/la directeur/trice des projets de quartier est chargé de la direction d'une maison de quartier dans son acception générale et dans tous ses composants humains, matériels et financiers ainsi que de missions transversales à l'échelle des 9 quartiers

### **Fonction**

Le/la directeur/trice des projets de quartier est un professionnel de l'action socio-culturelle.

Il/elle est responsable de la mise en œuvre permanente (de la conception à l'évaluation finale) des missions socio-culturelles pour lesquelles il a été recruté.

Il/elle assure, dans le cadre du PAGS, dans le respect des décisions des instances statutaires, en coordination et avec l'appui de la direction générale, les missions suivantes :

- Définition et conduite de l'intervention socio-culturelle
- Définition et conduite du PAGS
- Gestion et animation des ressources humaines
- Gestion économique et financière
- Gestion technique et logistique.

Il/elle assure également, dans le cadre du projet de l'AMAQY, en coordination et avec l'appui de la direction générale et des autres directeurs de projets, les missions suivantes :

- Définition et conduite de pôles à l'échelle des 9 quartiers
- Gestion et animation de pôles à l'échelle des 9 quartiers.

## Missions (liste non exhaustive)

### **Définition et conduite de l'intervention socio-culturelle**

La légitimité d'une maison de quartier se fonde sur une mission, un projet qui prend son origine dans les finalités de l'association et sa forme dans les interactions avec l'environnement : politiques sociales et socio-culturelle, administrations et partenaires, publics concernés. A ce titre, le/la directeur/trice:

- Analyse l'environnement et ses acteurs
- S'approprié et traduit les politiques publiques
- Identifie les besoins et les attentes des usagers
- Soutient et anime le mode de gouvernance associatif
- Développe, adapte et met en adéquation les réponses aux besoins et aux attentes
- Participe à la définition d'une stratégie, apporte son appui technique à l'élaboration du projet associatif et veille à sa mise en œuvre.
- Organise la communication interne ainsi qu'avec les différents partenaires.

### **Définition et conduite du PAGS**

Le/la directeur/trice des projets de quartier garantit la qualité du PAGS et son adaptation au contexte local, en concertation avec les membres du Comité d'Animation et l'ensemble du personnel de la maison de quartier. Pour cette mission, il/elle :

- Garantit l'expression et le pilotage associatif (particulièrement le binôme président du Comité d'Animation/directeur)
- Développe les actions découlant du PAGS
- Organise et gère les partenariats
- Garantit l'expression des habitants
- Anime et mobilise le personnel et les intervenants autour du projet.
- Veille à son évaluation régulière par la mise en place d'outils de suivi (quantitatifs et qualitatifs) et de concertation.
- Assure l'adaptation permanente du PAGS, propose des mesures correctives en accord avec le Comité d'Animation.

### **Gestion et animation des ressources humaines**

Le/la directeur/trice des projets de quartier :

- Participe au recrutement du personnel permanent de la maison de quartier.  
Préside la Commission de recrutement des vacataires.
- Administre et gère le personnel dans le respect des règles en vigueur (gestion des fiches horaires et signatures).
- Conduit, en partenariat avec la direction générale, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : fiches de postes, entretiens annuels ou bisannuels, plan de formation
- Organise, planifie et contrôle le travail (il/elle propose une sanction au directeur général).

### **Gestion économique et financière**

Afin d'optimiser les moyens mis au service des habitants à travers le PAGS, le/la directeur/trice a la responsabilité d'assurer une gestion rigoureuse et soucieuse du meilleur emploi des ressources :

- Garantit l'élaboration et le suivi du budget de la maison de quartier.  
Engage les dépenses dans la limite de 1 500 € (mille cinq cents euros) par dépense.
- Maintient ou rétablit d'une situation financière pluriannuelle
- Met en place et suit les tableaux de bord budgétaire et d'activité (suivi analytique, suivi de la trésorerie, etc.)
- Prépare et présente des dossiers préparatoires aux décisions du Comité d'Animation.

### **Gestion technique et logistique**

Le/la directeur/trice des projets est responsable de la bonne gestion des moyens techniques et de leur constante adaptation aux besoins de l'activité du Comité d'Animation :

- Propose l'acquisition, la maintenance et le renouvellement des équipements, mobiliers et supports techniques
- Participe au développement des outils informatiques et de communication coordonnée via l'AMAQY
- S'assure de la sécurité morale et physique des personnes, du respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur
- Veille au bon état des lieux et du matériel et est garant de leur sécurité.

### **Définition et conduite de pôles à l'échelle des 9 quartiers**

Le/la directeur/trice des projets de quartier est garant de la qualité du PAGS de la maison de quartier et concourt à la qualité des autres sous la responsabilité de la direction générale. Il/elle participe à leur enrichissement. Pour cette mission, il/elle :

- Participe à la définition d'une stratégie collective et d'une vision partagée d'un plan d'action issu des orientations politiques de l'AMAQY
- Participe activement à l'animation du comité de direction
- Fait connaître le projet collectif.

### **Gestion et animation d'une ou de missions transversales à l'échelle des 9 quartiers**

- Développe des actions découlant des pôles validés par le Conseil d'Administration de l'AMAQY.
- Dynamise le plan d'action en lien avec les administrateurs de l'AMAQY et des quartiers.
- Dynamise le plan d'action en lien avec l'ensemble du personnel de l'AMAQY.
- Organise et gère les partenariats.

### **Horaires/temps de travail**

Le/la directeur/trice des projets est soumis au régime du forfait 214 jours (cadre autonome article 5.5.3.1 de la Convention Collective Nationale de l'Animation). Groupe G indice 400.

Durée du travail : article L 212-15-3 du Code du Travail.

Il/elle propose, pour validation, son emploi du temps (autorisations d'absence pour congés, formation etc.) à la direction générale. Il/elle indique les mécanismes de répartition des tâches qu'il/elle a mis en place pour palier ses absences : congés, formations, toute absence prévisible.

## Savoirs/connaissances

- Connaître les acteurs du champ socio-culturel.
- Maîtriser la législation applicable au secteur d'activité.
- Maîtriser les règles de gestion et de pilotage d'une maison de quartier et d'une activité.
- Maîtriser les processus budgétaires et financiers.
- Maîtriser les techniques de management.
- Maîtriser l'outil informatique bureautique.
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité.

## Savoirs être / attitudes

- Etre leader de l'action de la maison de quartier et AMAQY.
- Disposer d'un esprit créatif et positif.
- Avoir un esprit d'initiative et être force de proposition.
- Prendre du recul et analyser les situations de façon objective.
- Disposer d'un relationnel de qualité.
- Etre capable de résister aux pressions internes et externes.
- Etre à l'écoute de l'environnement.
- Capacité à anticiper et à avoir une vision à long terme de son action.

## Savoirs faire / aptitudes

- Conduire l'activité de la maison de quartier et de l'AMAQY en s'inscrivant dans le cadre associatif.
- Mettre en place une fonction d'encadrement et un mode de management adapté (coopération).
- Fédérer les équipes et l'encadrement autour du projet associatif.
- Garantir un climat de travail serein et détendu.
- Développer un réseau utile et adapté à l'établissement et à son action.
- Représenter l'association auprès des différents acteurs.
- Mettre en place les outils de pilotage et de reporting adaptés.
- Organiser le travail en mode projet.
- Enrichir le travail et la conduite des instances transversales et de direction.
- Apaiser et éteindre les conflits.

## Niveau de formation

Diplôme DESJEPS (niveau II) ou de niveau équivalent.